

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 7 JUIN 1850.

No. 76.

ANECOTE.

[Nous sommes redevable à notre Correspondant Lyonnais de la plaisante anecdote en vers que l'on va lire, ainsi que des notes dont elle est précédée.]

Le Banquet des sept sages.

LE TOUR DES ENFANTS TROUVÉS.

Un Anglais voyageait pour son instruction : Ils sont grands voyageurs ces messieurs d'Albion, Et l'on sait, Dieu merci, comme on terre d'Europe, La grâce du bon goût chez eux se développe!

Il avait, de Paris, venant en diligence, Fait avec trois voisins, en trinquant, connaissance ; Aimables compagnons : des commis voyageurs ! Spirituels !... surtout admirables farceurs !

Le pauvre Anglais, flanqué de commis voyageurs, A tout à redouter de ces charnants farceurs ; Vous allez voir comment ils le prirent pour dupes. Débarquant à Lyon, du dîner l'on s'occupe.

D'autres mots bredouillés fait entendre l'accord ; "A boire !..." Il s'agit bien à présent de breuvage ! Demande, malheureux, à sortir de la cage.

Pour tuer le temps, dit-il, s'il te plaît, Mon ami, s'il vous plaît, abrégez votre note ; Laissez le narrateur poursuivre l'anecdote.

si loin du Bas-Canada, mais il n'envisage pas ce sujet comme le fait M. Papineau. Il regrette aussi la prolongation indéfinie des débats, et craint que les dissensions politiques ne soient pires pour la province que le choléra et le typhus, à raison de ce qu'elles manquent d'être permanentes.

M. Cameron. — Désire l'augmentation graduelle de la représentation, selon la population, et la soutiendra sur cette base. Il désire un conseil électif, aujourd'hui que ce changement n'amènerait pas une collision avec l'Angleterre.

est la meilleure en ce qui concerne la matière, vu que les membres de la chambre doivent pouvoir aux moyens de payer.

M. Hincks. — Demande à M. Cameron (de Cornwall), de faire une opposition franche comme celle qu'ils ont faite en opposition, et dit qu'il espère que le système d'entraves opposé à l'administration serait connu et apprécié par le pays.

CANADA.

VOTES ET DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

DEBATS.

Suite et fin.

M. Davignon. — S'étonne de ce que M. Papineau n'a rien dit de la tenue seigneuriale, et accuse le ton de virulence qui caractérise les discours de ce monsieur, le trouvant indignes d'un Canadien-Français.

faire l'aveu, elle ne fut pas tranquille qu'elle ne s'eût déclaré deux choses qui lui tenaient plus au cœur. Le second, c'est qu'après son baptême elle nous fit cadeau des insignes superstitieuses de son défunt mari, à savoir d'un ornement de tête formé de plume le quel se lie autour du front en forme de couronne et descend par derrière jusqu'aux genoux.

de vous donner pleine satisfaction à cet égard. Aujourd'hui pourtant trêve de montagnais et de cris, trêve de charriage de bois et de soin des ruis, un entretien un peu plus long que de coutume avec ma bonne et tendre mère.

FEUILLETON.

2ME LETTRE DU R. P. FREMIOT,

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Rivière aux Tourtes.

DEUXIEME LETTRE.

Voilà 2 mois et demi que les lettres eussent dû venir du Sault St. Marie et nous sommes sans nouvelles. Si les courriers eussent péri dans le Lac, nous devrions en avoir avis. Quoiqu'il en puisse être, je ne flâte que vous êtes tous bien portant et en lieu de sûreté.

U. M. FREMIOT P. J. Missionnaire.

M. Merritt. — Le comité du retranchement a été nommé suivant ce qui se pratique en Angleterre, et que cette manière de procéder